

# A Alger, ils ont leur Abdelaziz, à Strasbourg nous avons Meliani



Une excellente amie française d'origine algérienne, lorsque j'évoque l'actuel dirigeant de son pays de naissance, en est tellement agacée qu'elle s'efforce de passer à autre chose en traitant l'intéressé de « zombie » (1). Boutef, puisqu'il s'agit de lui, passe son temps à insulter la France pour ensuite venir s'y faire soigner très régulièrement.

Comme l'on ne tire pas sur une ambulance, Abdelaziz d'Alger peut tout se permettre !

Un autre Abdelaziz, dénommé, lui, Meliani, installé à Strasbourg, en prend à ses aises alors qu'il est censé, depuis près de trois décennies, défendre l'honneur toujours bafoué de la communauté harkie.

J'ai pu, dans deux contributions à Riposte laïque,

m'interroger sur son compte :

- Hommage à Kouider Guerroudj et manœuvre socialiste (2 août 2014) ;
- Foire européenne et drapeau FLN (2 septembre 2014).

Un ami pied-noir m'avait déjà prévenu au début des années quatre-vingt-dix en soulignant la grandiloquence du discours de notre « héros » du jour.

L'ex-colonel Meliani semblait pourtant bien parti ! Dès 1992, il avait claqué la porte aux socialistes (DNA du 7 février 1992). Il a laissé éclater sa colère dans un article de Minute du 24 novembre 1993, « Mitterrand préfère les beurs aux fils de harkis ». Cela en n'épargnant guère les gaullistes par le rappel – ô combien déshonorant pour leur chef – de la France « officielle » livrant les citoyens musulmans loyalistes aux couteaux du FLN. Résultat : 150 000 victimes reconnues par A. Meliani.

Lorsqu'on semble décidé à ne faire aucune concession aux responsables des malheurs de sa communauté, autant camper sur ses positions, ce que ne fit manifestement pas Abdelaziz Meliani. Bien sûr, défendre les harkis – l'auteur de cet article est bien placé pour le savoir – n'est pas vraiment une sinécure : inertie bien réelle de bien des enfants de harkis, divisions et chicayas des responsables ou irresponsables de leurs associations, mauvaise foi trop évidente de bien des acteurs de la classe politique, etc.

Plutôt que de se compromettre dans le jeu du système, il eut fallu continuer à écrire inlassablement l'histoire des héros français d'Algérie – dont celle notamment du compagnon d'armes de l'intéressé : Kouider Guerroudj (2) -, ainsi que la chronique de la France honteuse, selon la propre formulation de Meliani.

Mais notre Abdelaziz préféra fricoter avec la majorité

socialiste en tant que maire-adjoint de Strasbourg pendant cinq ans, à la fin des années 1990. Ceci avec le titre bien ronflant (en gras dans ses courriers) de « conseiller communautaire ». Communautaire, vous avez dit communautaire ? Comme cela résonne et raisonne en « communautariste » !

Comme par hasard, à la même époque, le camarade (ou Frère?) Aziz se targue de participer à la « réflexion » sur le dossier de devinez-quoi ?... la grande mosquée de Strasbourg. Il prône le rassemblement autour des Français musulmans de « toutes les composantes (je le cite) qui souhaitent pratiquer un islam moderne et ouvert (3), indépendant de toute tutelle extérieure (4), reconnaissant la place des femmes »(5). On ne sortira donc jamais du *Mensonge français* (6).

Aujourd'hui, comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Abdelaziz Meliani, installé à Strasbourg, bataille avant tout pour sa famille (et non pour celle de son infortuné ancien compagnon d'armes Kouider Guerroudj et celles d'assez nombreux enfants de harkis restés en Algérie et qui souffrent en silence (7) ). Il s'avise surtout d'obtenir la nationalité française pour deux de ses frères et sœurs (Khedidja née en 1952 et Hakim né en 1958), restés en Algérie. Au fait, pourquoi n'ont-ils pas entrepris des démarches plus tôt pour rejoindre notre pays ? Cela donne un article pro domo de quatre colonnes dans la rubrique Région de l'édition du 29 juin 2017 de L'Alsace.

Ce qui apparaît tout de même un peu gênant, c'est que l'on découvre qu'un entretien mené en octobre 2015 avec Khedidja à la préfecture du Bas-Rhin, a conclu à une connaissance insuffisante de l'histoire, de la culture de la société française et des droits et devoirs des citoyens.

Ce qui me gêne encore davantage, c'est que le sieur Aziz Meliani adopte, quant à lui, dans le corps de l'article la même rhétorique que le FLN que son père et lui avaient pourtant combattu. Je cite : « Dans l'Algérie coloniale

(sic!), il y avait deux types de citoyens français : ceux de droit commun – essentiellement d'ascendance métropolitaine (8) – et ceux de droit local, les « musulmans » ».

Et de poursuivre : « les seconds ont perdu la nationalité française après l'indépendance ».

Les pleurnicheries du FLN, reprises par un ancien officier de harkis, cela me révolte ! En fait, il suffit de se reporter à toute une série d'articles parus dans la presse française en 2002-2003 pour se rendre compte que de nombreux Algériens étaient, dans l'Algérie prétendue uniquement coloniale, des Français de droit commun, devenus Français par jugement ou par décret. Ces Français musulmans avaient simplement renoncé à être régis par le droit coranique et donc renoncé à la religion musulmane.

Benjamin Stora, l'auto-proclamé « spécialiste » de l'histoire « coloniale », profère dans « Le transfert de mémoire » (p. 138) le même gros et consternant mensonge. : « Rappelons que la situation imposée aux Algériens au temps de la colonisation française était la suivante : devenir citoyen français, c'était remettre en question son appartenance religieuse » (9).

Si, donc, le bachaga Tahar Meliani, le père d'Abdelaziz, n'était pas Français de droit commun, c'était tout simplement qu'il était probablement polygame ou qu'il n'avait pas demandé à être Français de droit commun, demande effectuée par beaucoup de militaires, instituteurs, notables ou chefs de tribu.

Les jérémiades du fils occultent donc une réalité, assez bien cachée car elle détonne avec l'habituel et bien commode discours victimaire (les Français étaient des méchants et nous sommes les malheureuses victimes de l'affreux système colonialiste oppresseur).

Dans un article de l'Express du 5 septembre 2002, Besna

Lahori, entre autres, sous le titre « Algériens, ces Français qui s'ignoraient », souligne qu'il y a dans l'Algérie d'aujourd'hui des centaines de milliers, voire des millions de Français par le truchement d'un parent ou d'un ancêtre français.

Un avocat parisien, Abderrezak Boudjelti, spécialiste des questions de nationalité, estime qu'en 1962, près de 150 000 Algériens n'ont pas perdu la nationalité française. Avec leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, cela représente aujourd'hui un nombre à sept chiffres...

Sans vouloir être désobligeant envers notre haut gradé à la retraite, Grand croix de l'Ordre national du Mérite (10), à l'instar d'un Valls ou d'un Cazeneuve, un petit recyclage en culture historique semble s'imposer. Il est vrai que les préoccupations d'Aziz Meliani apparaissent en ce moment davantage en relation avec un « recyclage » d'ordre politique ! C'est du moins ce que révèle un entrefilet paru dans l'édition de Strasbourg des DNA du 6 juillet 2017 : « Politique : Meliani rejoint le groupe En marche ». Attention : Aziz ne veut surtout pas se fâcher avec son ancien mentor Roland Ries puisqu'on peut lire dans un communiqué (défense de rire !) qu'il a obtenu « l'assurance du respect absolu de l'autorité et de la légitimité de Roland Ries, le maire élu ».

Ne me demandez pas pourquoi, depuis lors, je n'arrive pas à me défaire de l'air et des paroles de la chanson de Jacques Dutronc, l'opportuniste : « Il y en a qui contestent, qui revendiquent, qui protestent, moi je ne fais qu'un seul geste : je retourne ma veste ».

**Jean-Michel Weissgerber**

(1) Hélas, ce n'est plus Romero qui pourra tourner une nouvelle version de « La nuit des morts-vivants », se déroulant à Alger cette fois-ci.

(2) Je rappelle que votre serviteur est à l'initiative de l'inauguration à Colmar, le 25 septembre 2015, de la « Place du sergent-chef Kouider Guerroudj et de tous les harkis » et qu'Aziz a pris le train en marche, si j'ose dire, comme il se doit !

(3) La tarte à la crème en ce début du XXI ème siècle !

(4) Particulièrement de la tutelle des barbus-effélènes !

(5) En particulier dans le code algérien de l'infamie, dit de la famille.

(6) Voir les thèses de l'essayiste algérien Hamid Zanaz.

(7) Même s'il faut rester prudent en la matière et s'interroger devant l'inflation du nombre de demandes de visas pour la France d'Algériennes et d'Algériens se réclamant d'un père ou d'un grand-père harki mort pour la France, le problème n'en est pas moins récurrent et bien réel !

(8) Et les Gomez, Lopez, Ortiz, Sanchez, Goutermanoff, Héda Frost et tous ces pieds-noirs d'origine espagnole, italienne, maltaise, hollandaise, polonaise, etc. Et la famille Hernandez ?

Meliani réfléchit-il à tout ce qu'il écrit péremptoirement ?

(9) Les Mahorais n'ont obtenu qu'assez récemment leur ancrage définitif dans la France et pour cela ils ont dû renoncer à la polygamie et à être régis par le droit coranique.

(10) Qu'a-t-il fait, Grands Dieux !, à cet effet ? Il ne lui reste plus qu'à être bombardé Grand croix dans l'ordre de la Légion d'honneur